

SONDAGE EXCLUSIF - Une majorité de Français pour un mix entre présentiel et télétravail

E [lesechos.fr/economie-france/social/sondage-exclusif-une-majorite-de-francais-pour-un-mix-entre-presentiel-et-teletravail-1320611](https://www.lesechos.fr/economie-france/social/sondage-exclusif-une-majorite-de-francais-pour-un-mix-entre-presentiel-et-teletravail-1320611)

3 juin 2021



Par Leïla de Comarmond

Publié le 3 juin 2021 à 17:07 Mis à jour le 3 juin 2021 à 20:58

L'essayer c'est l'adopter. Marginal jusqu'au déclenchement de l'épidémie du Covid, le télétravail aura été expérimenté par des millions de salariés depuis plus d'un an. Et en aura conquis beaucoup.

Selon un sondage Elabe pour « Les Echos », l'Institut Montaigne et Radio Classique publié jeudi, parmi ceux qui l'ont directement expérimenté, huit sur dix veulent continuer. Et seuls 30 % des salariés et un quart des Français estiment qu'il faudrait revenir à la situation d'avant la crise. Preuve que le travail au domicile est entré dans les moeurs, les retraités sont même moins nombreux que les actifs à souhaiter un retour à l'avant Covid.

Pas le tout ou rien

« Mais si le télétravail s'est installé, il n'a pas tué le présentiel, la frappe du balancier a l'air de s'équilibrer », note Bernard Sananès, le président d'Elabe. L'heure n'est pas à passer à l'autre extrême, que serait la domination du travail au domicile à 100 % ou à quatre jours sur cinq. A peine plus d'un Français sur dix le souhaite, qu'il ait ou non télétravaillé.

Ce qui fait recette, ce n'est pas le tout ou rien, mais le mix. « Faire du télétravail sur une partie du temps de travail et être en présentiel sur l'autre partie », là est la solution pour 60 % des Français, avec pour 35 % de ceux déjà concernés par le télétravail une préférence pour le forfait de deux jours chez soi contre un jour pour 15 % et 0 jour pour 19 % (plus chez les salariés de PME et ceux qui n'ont pas télétravaillé à 100 %).

Le Covid a modifié les conditions de travail d'un salarié sur deux

DOSSIER - Ce qui va changer l'accord sur le télétravail

« L'envie de télétravail ne masque pas les avantages du présentiel », explique Bernard Sananès. Ses deux premiers atouts : la vie sociale avec les collègues et la formation des jeunes et des nouveaux recrutés, pointée par plus de 80 % des Français, juste devant le travail en équipe et le sentiment d'appartenance à l'organisation. Viennent ensuite les conditions matérielles de travail et la relation avec ses supérieurs hiérarchiques. Les jeunes plus que les autres y ajoutent l'efficacité des réunions.

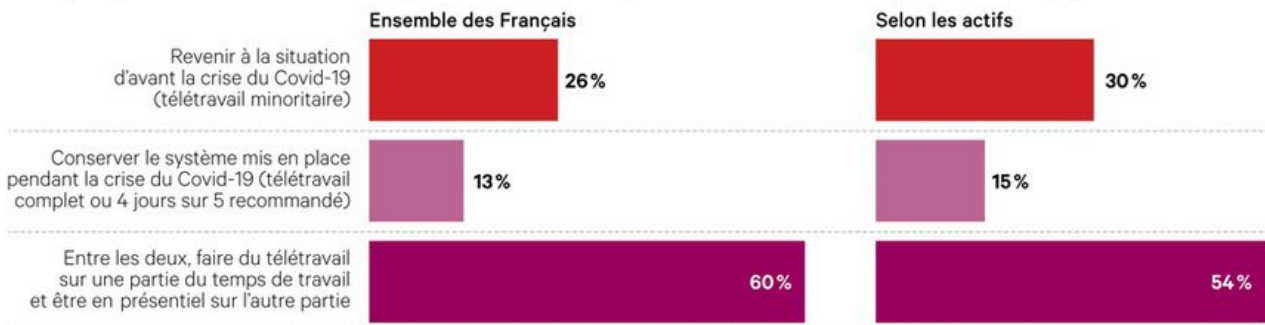
Equilibre vie personnelle/vie professionnelle

Le télétravail est a contrario perçu par une grande majorité de ceux qui l'ont pratiqué dans la crise comme un atout pour l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, seul un sur cinq y voyant une mauvaise chose. Ils sont plus partagés sur l'impact sur la performance de l'entreprise et leur évolution professionnelle. 46 % seulement pensent que c'est une bonne chose pour leur entreprise et 20 % une mauvaise chose tandis qu'un tiers y voit un élément positif pour leur évolution professionnelle contre un frein pour 22 %.

Mais il y a manifestement un effet de génération. Les moins de 35 ans sont plus positifs, que ce soit concernant l'impact sur leur qualité de vie, comme sur leur entreprise ou leur carrière.

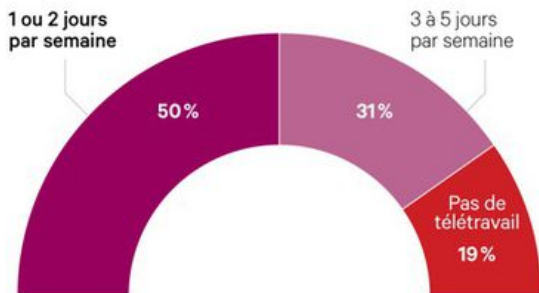
Une majorité de Français favorable à l'instauration d'un équilibre entre présentiel et télétravail

« Lorsque l'épidémie du Covid sera terminée, que faudrait-il mettre en place en termes de télétravail pour les métiers qui peuvent en faire ? »



Sur un rythme d'un jour ou deux par semaine, pour la moitié d'entre eux

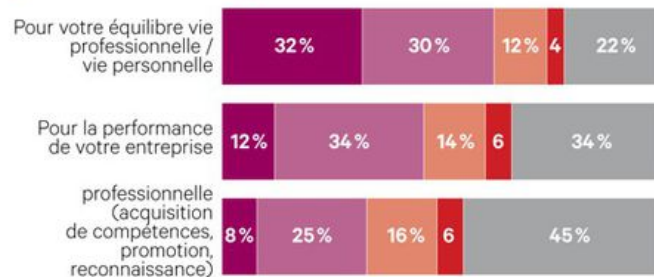
En % des actifs dont le métier permet le télétravail



Des avantages et des inconvénients pour ceux qui l'ont pratiqué

« Diriez-vous que c'est une... »

- Très bonne chose
- Assez bonne chose
- Assez mauvaise chose
- Très mauvaise chose
- Ni bonne, ni mauvaise



« LES ÉCHOS » / SONDAGE ELABÉ RÉALISÉ POUR « LES ÉCHOS », RADIO CLASSIQUE ET L'INSTITUT MONTAIGNE, LES 1^{ER} ET 2 JUIN 2021

Déconfinement : fin du « 100 % télétravail » le 9 juin dans les entreprises privées

DOSSIER - Déconfinement : ce qu'il faut savoir

Leïla de Comarmond